

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIER.

PRIX DES INSERTIONS. Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 20 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Juin 1877.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Bourry, Angerville, Monnerville, Étampes, Etréchy, Chamarrande, Lardy, Bourry, Brétigny, Paris) and times for various routes.

CANDIDAT

DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES :

TH. CHARPENTIER L'un des 363

Manifeste des Sénateurs.

Les membres des Gauches du Sénat viennent d'adresser aux électeurs le manifeste suivant :

Chers concitoyens,

Vous êtes convoqués pour le 14 octobre, à l'effet d'élire vos représentants à la Chambre des députés. Nous n'avons pas à apprécier ce qu'un terme aussi tardif peut avoir d'irrégulier et d'inconstitutionnel.

Notre devoir aujourd'hui, en présence des accusations dirigées contre la dernière Chambre des députés, est de venir vous affirmer de nouveau qu'elle était modérée et animée de dispositions conciliantes.

Dans les autres circonscriptions, vous soutiendrez avec la même ardeur, avec le même accord, les candidatures républicaines, et leur succès est presque partout certain.

La question qui est en jeu est celle de l'avenir de la France. Vous êtes appelés à décider si son gouvernement sera désormais un pouvoir personnel dirigé par les influences cléricales et absolutistes.

Dans le premier cas, ce sont les conquêtes de 1789, ce sont nos libertés les plus chères, libertés politiques, libertés civiles, liberté de conscience, qui sont en péril; c'est le suffrage universel qui est menacé; c'est le pays qui est livré aux compétitions monarchiques.

Dans le second cas, les institutions républicaines sont définitivement fondées, les intérêts sérieux et honnêtes sont rassurés, le calme et la confiance sont rétablis et la paix est affermie.

Le doute, l'hésitation seraient-ils permis ?

On vous parle de radicalisme et de démagogie.

Les seuls révolutionnaires sont les hommes qui, rêvant le retour à des passés impossibles, voudraient, au risque de jeter le pays dans le trouble et la confusion, lui faire remonter le cours des événements.

Les vrais conservateurs, au contraire, ce sont ceux qui, ralliés à un régime amené par la force des circonstances, consacré par une Constitution solennellement votée, accepté par l'immense majorité de la nation, respectueux de tous les grands principes et de tous les grands intérêts sociaux, en veulent l'affermissement et en réclament la pratique sincère et loyale.

C'est aussi ce que vous voulez et ce que vous allez réclamer, chers concitoyens. La cause que vous avez à défendre est celle que nos pères défendirent victorieusement en 1830, et vous vous inspirerez de ce mémorable exemple. Mais il importe que l'expression de votre volonté soit élatante et ne puisse être contestée.

Paris, le 4 octobre 1877.

Les membres des bureaux des gauches du Sénat : Pour le centre gauche : BERTHAUD, président; CALMON, GILBERT-BOUCHER, vice-président; BERNARD, comte RAMBONNEX, FOUCHER DE CLARET, D'ARNAUD, membres du bureau.

Pour la gauche républicaine : ANAGO, président; LE MOYER, vice-président; DUCLERC, HÉROLD, LUCET, MALENS, MAZEAU, SALNEUVE, membres du bureau.

Pour l'Union républicaine : PEYRAT, président; VICTOR HUGO, CRÉMIEUX, SCHEUBER-KESTNER, membres du bureau.

Aux Electeurs de l'arrondissement d'Étampes.

Le jour du vote est arrivé. Demain, vous irez porter dans l'urne de vos communes le nom de M. Charpentier. Nous n'avons plus à vous parler de lui, vous le connaissez aussi bien que nous.

Vous savez aussi que, longtemps maire de la ville d'Étampes, et depuis plus de vingt ans conseiller général du département, aujourd'hui vice-président de ce Conseil, M. Charpentier est un excellent administrateur, il connaît les besoins de notre arrondissement; personne mieux que lui ne saurait les défendre.

— Je étais bien content, bien content, reprit-il, de voir ce bon animal. Je voulais moi-même offrir mes compliments à Py... Py... Comment s'appelle-t-il ?

— Pyrame, milord.

— Oh ! yes, Pyrame, on m'avait déjà dit ce nom. Pyrame, Pyrame, Pyrame... Maintenant, je ne l'oublierai plus, ce nom.

Il revint près du vieillard, qui lui offrit un siège.

— Nô, merci ! je voulais pas m'asseoir. Lady Hadisson et aussi miss Amanda voudraient voir le bon Pyrame et le remercier.

— Si vous le permettez, milord, demain nous irons à Choissel et nous nous présenterons chez M. le comte de Molte.

— Oh ! yes, très-bien. Un célèbre écrivain français, M. de Voltaire, a dit : « Le chien est le premier et le meilleur ami de l'homme. » Oh ! ce était un bien grande vérité.

— Nô, merci ! je voulais pas m'asseoir. Lady Hadisson et aussi miss Amanda voudraient voir le bon Pyrame et le remercier.

— Si vous le permettez, milord, demain nous irons à Choissel et nous nous présenterons chez M. le comte de Molte.

— Oh ! yes, très-bien. Un célèbre écrivain français, M. de Voltaire, a dit : « Le chien est le premier et le meilleur ami de l'homme. » Oh ! ce était un bien grande vérité.

— Nô, merci ! je voulais pas m'asseoir. Lady Hadisson et aussi miss Amanda voudraient voir le bon Pyrame et le remercier.

— Si vous le permettez, milord, demain nous irons à Choissel et nous nous présenterons chez M. le comte de Molte.

— Oh ! yes, très-bien. Un célèbre écrivain français, M. de Voltaire, a dit : « Le chien est le premier et le meilleur ami de l'homme. » Oh ! ce était un bien grande vérité.

Mais dans les circonstances actuelles, il ne suffit pas de consulter ces intérêts; il faut, surtout et avant tout, consulter les intérêts généraux, les intérêts de la France, de la nation, de la patrie.

En votant pour M. Charpentier, vous voterez comme il l'a déclaré dans le manifeste qu'il a signé avec les députés et les sénateurs de Seine-et-Oise, vous voterez pour le gouvernement de la nation par elle-même contre le gouvernement personnel.

Vous voterez pour l'ordre et la stabilité, assurés par les institutions républicaines, contre les maux qu'entraîneraient des révolutions nouvelles.

Vous voterez pour une organisation politique tout entière tournée vers le maintien de la paix contre un régime qui ferait de la guerre une perpétuelle tentation pour le pouvoir.

Vous voterez aussi contre le gouvernement du 16 mai qui a provoqué la dissolution d'une chambre qui n'avait jamais cessé de bien mériter de la France, et contre laquelle on ne peut arguer aucun fait sérieux.

Vous voterez contre ces esprits faibles, ces sénateurs imprudents, qui ont voté, prétendent-ils, la dissolution le désespoir dans l'âme.

Vous voterez contre ce gouvernement qui a déclaré la guerre aux idées qui forment le patrimoine commun de la nation française, contre cette guerre aux consciences, à laquelle nous avons, comme l'a dit M. de Montalivet, la douleur d'assister.

Vous voterez contre cet arbitraire perfectionné, inconnu aux deux gouvernements personnels de 1829 et de 1852, contre un bouleversement de l'administration publique tel que les révolutions seules en avaient vu.

Vous voterez contre cette politique éphémère de magistrature amovible jusque dans les modestes fonctions des justices de paix, devenues par une coupable antinomie des instruments de guerre.

Vous voterez contre l'inquisition personnelle, contre les missions humiliantes des fonctionnaires de l'Etat.

Vous voterez contre la guerre ouverte, déclarée à la presse républicaine, contre les candidatures officielles au bénéfice de tous les partis hostiles au régime établi.

Vous voterez contre la pleine licence de parole donnée aux fauteurs de coups d'Etat.

Vous voterez contre la légitimité, c'est-à-dire contre un passé à tout jamais condamné.

Vous voterez contre l'orléanisme qui s'est tourné contre lui-même en reconnaissant en principe la légitimité, dans l'espoir d'en hériter.

Vous voterez contre l'ultramontanisme, dont les agitations recommencent, et qui nous mènerait droit à la guerre avec l'Italie appuyée de l'Allemagne.

Vous voterez contre le cléricalisme qui s'oppose à toute liberté, à toute lumière intellectuelle, à toute émancipation de l'esprit public; qui a pour conséquence l'intolérance, l'esprit de caste, qui est ennemi de la méthode scientifique, qui ne discute pas, qui n'examine pas, mais qui affirme, qui ordonne et qui est le lien qui unit tous les anciens partis dynastiques pour détruire la République.

à Lutzen, à Bautzen... On m'a surnommé Bérésina parce que je suis un de ceux qui ont failli périr dans l'eau glaciale de cette rivière russe.

— Ah ! je comprenais. C'était peut-être un chien qui avait sauvé vô.

— Non, milord; c'est moi, au contraire, qui ai fait ce jour-là ce que Pyrame a fait hier pour votre jeune demoiselle. Un général se noyait, et j'ai eu le bonheur de le sauver en même temps que moi.

— Un général ! ce était très-beau, oh ! yes, ce était très-beau.

— Je n'en suis pas plus fier, milord. Je n'ai même pas demandé la croix d'honneur, qui a été donnée à un autre.

— Oh ! ce était encore bien plus beau.

Un sourire modeste glissa sur les lèvres du mendiant.

— Monsieur, reprit lord Hadisson, je voulais Pyrame pour vô. Oh ! yes, je voulais acheter Pyrame à vô.

— Pyrame n'est pas à vendre, milord.

— Oh ! je suis riche, très-riche, je paierai lui ce que vous voudrez, une petite fortune.

— Une fortune à mon âge, milord, je ne saurais qu'en faire.

— Si... si... vous serez heureux pour toujours.

— Je ne me plains nullement de mon sort. Tout le monde me connaît dans le pays, et on ne me refuse pas le pain dont j'ai besoin pour vivre. D'ailleurs, je n'ai plus guère longtemps à traîner mon sac de toile sur mon dos. Bientôt je dormirai du grand sommeil.

— N'importe, je voulais emmener le bon Pyrame en Angleterre.

Le vieillard secoua la tête.

— J'en donnais à vô cent guinées.

— Non, milord.

Vous voterez contre le rétablissement de l'Empire, qui serait à la fois la honte de la France et son effacement de la carte des nations de l'Europe.

Vous voterez contre le retour de ces Napoléon qui ont coûté tant de sang et d'argent à la France, qui nous ont fait perdre les frontières du Rhin, l'Alsace et la Lorraine, qui ont laissé la France plus petite qu'ils ne l'avaient reçue des mains de la République.

Vous voterez contre les projets et les complots de ces coalisés monarchiques qui lui préparent, au bout de trois ans de lutttes et de divisions intestines, une crise terrible pour 1880, peut-être une révolution.

Vous voterez pour la République, c'est-à-dire pour la paix, la justice et la liberté, pour en finir avec l'anarchie et la dictature, pour achever pacifiquement la Révolution française, en développant par l'éducation nationale l'intelligence de tous les enfants, pour assurer par la paix intérieure et extérieure, la prospérité et l'aisance générale.

Vous voterez pour conserver le gouvernement qui a libéré votre territoire, payé votre rançon, rétabli l'ordre, la liberté, assuré la paix, relevé votre crédit, ramené la confiance, le travail, le seul gouvernement qui puisse vous préserver de nouvelles révolutions, parce qu'il est aujourd'hui le seul possible, le seul durable.

Vous, Electeurs de l'arrondissement d'Étampes, vous voterez tous, sans qu'aucun de vos votes, plus vous démontrerez que le gouvernement savait si bien qu'on ne pouvait ni ébranler vos convictions, ni exercer la moindre influence sur vos suffrages, qu'il n'a pu se trouver un candidat pour affronter la lutte avec celui que vous avez choisi.

Bulletin politique.

Pas de Pression ! Et partout nous voyons la candidature officielle soutenue par des ministres responsables, par des préfets, des évêques, des archevêques; on va même jusqu'à réclamer la pression du pape. O temps ! ô mœurs ! Partout on poursuit Gambetta; on le traque, on le condamne, on veut le jeter en prison, tandis que Paul de Cassagnac peut dire impunément, dans une réunion publique électorale tenue à Marsolan (Gers) :

« J'ai été condamné à deux mois de prison, je ne les ferai pas ! et M. Gambetta sera forcé de satisfaire à la justice. »

M. Paul de Cassagnac est candidat officiel. Parlez maintenant de justice aux gens de la campagne !

Quoi qu'il en soit, le triumvirat de Fourtoul, de Broglie, de Cazes, ne réussira pas à dépopulariser un grand orateur, un grand patriote. Ils ne le forceront pas, comme Cicéron, à s'exiler. Ceux qui seront forcés de sortir du pouvoir, ce sont les conjurés du 16 mai.

Allez, messieurs les ministres, jamais aucun de vous ne saura réunir sept mille personnes pour entendre vo-

— Oh ! ce n'était pas assez... cinq cents guinées.

— Je ne vends pas Pyrame, milord.

— Si, si je l'achetais pour miss Amanda mille livres sterling.

— Milord, j'ai eu l'honneur de vous le dire, Pyrame n'est pas à vendre; je ne me reconnais pas le droit de disposer de lui. Il s'est donné à moi parce qu'il l'a voulu; je suis son ami, non son maître. Pyrame est indépendant et libre. Il voudrait vous suivre, se donner à vous comme il s'est donné à moi, que je ne pourrais m'y opposer. C'est son droit absolu : je le lui reconnais et je le lui laisse.

Mais Pyrame n'est pas ingrat, milord, je sais d'avance qu'il ne quittera pas le vieux mendiant tant qu'il vivra. Il est incapable d'oublier les devoirs qu'impose l'amitié.

Vous disiez tout à l'heure, milord, que le chien était le premier et le meilleur ami de l'homme. Pour moi, il est aussi le dernier ami. Voyez-vous, si Pyrame m'abandonnait aujourd'hui, je mourrais demain. Sans lui que deviendrais-je ? Depuis un an, milord, ma vue s'affaiblit de plus en plus; j'ai le pressentiment que, si je vis un an encore, je mourrai aveugle; si j'en arrive là, si je ne peux plus voir le ciel bleu, la verdure et le soleil, qui me consolera dans mon malheur ? Pyrame, mon dernier ami. Ne plus l'avoir près de moi, ne plus sentir sa belle tête sous mes mains tremblantes... oh ! cette pensée me fait frissonner.

Comme s'il eût compris qu'on parlait de lui, Pyrame se leva, s'approcha doucement et posa sa tête sur les genoux du mendiant.

— Voyez, milord, comme il me regarde... Moi, qui ne sais pas lire, je lis dans ses yeux. Il me dit : « Sois tranquille, pauvre vieux Bérésina, ne crains rien, je t'aime et je ne t'abandonnerai jamais. »

— Oh ! s'écria l'Anglais vivement ému et rempli

Feuilleton de l'Abcille

(10) DU 13 OCTOBRE 1877.

HISTOIRE D'UN AVARE, D'UN ENFANT ET D'UN CHIEN.

X

LE LORD ET LE MENDIANT.

Le lendemain, vers dix heures du matin, un homme de manières très-distinguées, portant de longs favoris blonds et élégamment vêtus, entra chez le vieux mendiant d'Oudincourt.

— Je suis lord Hadisson, l'ami du comte de Molte, dit-il avec un accent anglais très-prononcé.

Le vieillard s'empressa d'ôter son bonnet de coton.

— Vous faites beaucoup d'honneur à un pauvre vieux comme moi, milord, répondit-il.

— Oh ! je savais bien que vous êtes un brave homme. Je suis le père de miss Amanda, que votre chien a sauvée hier. Je voudrais le voir, le chien à vô.

Le père Bérésina le lui montra, couché dans un coin, sur une épaisse natte de paille de seigle que son maître avait confectionnée lui-même.

— Comment s'appelle-t-il ? demanda l'Anglais.

— Pyrame, milord.

— Oh ! yes, on m'avait déjà dit ce nom.

Il s'approcha du chien et le regarda un instant avec émotion.

tre parole; jamais sept mille citoyens aussi calmes, aussi dignes, ayant plus conscience de leur devoir, ne se présenteront devant vous. Vous avez pu voir, dans cette magnifique réunion du Château-d'Eau, une image de la France républicaine, de la France consciente de ses droits et de ses devoirs. Quand un peuple est arrivé à ce degré d'intelligence politique, d'empire sur soi-même, vous pouvez dire que rien ne saurait l'empêcher d'arriver à faire prédominer ses volontés, à exercer sa souveraineté.

Nous ne pouvons, dans notre modeste journal, reproduire l'admirable et éloquent, le plus éloquent des discours de M. Gambetta. Nous nous contenterons de citer quelques passages de ce magnifique plaidoyer en faveur du suffrage universel :

« Je dis que ce qui est en jeu dans les élections actuelles, c'est l'existence même du suffrage universel. En effet, mes chers concitoyens, qu'advient-il, je vous le demande, quand ce suffrage s'est prononcé, il y a seize mois à peine, dans la plénitude de sa puissance et de sa volonté, en choisissant, arrondissement par arrondissement, une immense majorité de représentants républicains chargés de défendre, d'organiser, de développer la République, qu'advient-il si, à quelques mois de distance, sous l'effort d'une pression administrative, sous l'influence de la peur et de l'intimidation, par l'effet d'une corruption habilement organisée, il pouvait se faire que ce suffrage se donnât à lui-même un démenti formel? A l'instant même ses adversaires voudraient lui retirer l'existence juridique et légale; ils lui diraient: Arrière, peuple! reviens à la servitude puisque tu tiens à te donner des maîtres, alors que tu as la toute-puissance qui maintenant te sera enlevée à jamais. (Salve d'applaudissements.)

« N'est-il pas vrai que c'est précisément par la pratique du suffrage universel que vous êtes arrivés à saisir, à apprécier, à mesurer les difficultés de la vie politique, à connaître les questions épineuses sous lesquelles on se débat dans un pays aussi tristement gouverné que le nôtre depuis trois quarts de siècle! N'est-il pas vrai que c'est au suffrage universel que vous avez voulu rendre un hommage manifeste et palpable, le jour où un homme illustre, un citoyen éminent, est mort légua à la France l'impérissable testament de sa pensée politique? N'est-il pas vrai que vous avez voulu que ce jour mémorable où un peuple entier accompagnait ce glorieux cercueil, que ce jour de deuil public ressemblât à une auguste fête nationale, par l'attitude de ce million d'hommes rangés sur le parcours de ce cortège funèbre, de ce million d'hommes, sur le visage recueilli desquels on lisait les mêmes sentiments? N'est-il pas vrai que c'était le suffrage universel qui faisait là sa première manifestation électorale, en attendant celle du 14 octobre? (Vive approbation et applaudissements.)

« La France attentive ne laisse pas s'écouler un seul jour sans y rattacher une leçon utile, un grand enseignement; la mort elle-même devait joindre à tous les autres cette leçon et cet enseignement, le plus grand et le plus précieux que nous ayons eus. Ce jour-là, je parle, disparaissant subitement à la veille de la victoire, a été porté à sa dernière demeure au milieu de tous ses lieutenants et de tous ses collaborateurs, et quand ce convoi mémorable, suivi par tout Paris, a donné à la France cette consolation dans son deuil, de se rendre ce juste témoignage que les grandes nations, comme les grandes âmes, sont capables de reconnaissance envers ceux qu'elles regardent comme leurs chefs et leurs guides, comme leurs instituteurs et leurs maîtres. (Nouvelle et vive approbation. — Applaudissements.) C'est à partir de ce grand jour que l'on a vu monter et grossir contre cet illustre mort ce torrent d'injures sous lequel des écrivains, qui seraient la honte de la littérature politique s'ils avaient rien de commun avec la littérature, espéraient submerger sa mémoire. (Vive approbation.)

« Dans les derniers jours de sa vie, ils le représentaient comme le jouet de la vieillesse; ils parlaient de son impuissance et de sa sénilité; ils contestaient cette activité merveilleuse qui se prolongeait trop au gré de leurs désirs; mais quand la mort est venue, quand il s'est éteint, quand la peur que leur inspirait cette lumineuse intelligence, cette activité étonnante a cessé de les étreindre, ils ont essayé de le louer, de le revendi-

d'admiration, je raconterai tout cela à milady et à miss Amanda.

Il s'empara d'une des mains du mendiant et la serra dans les siennes.

— Nô, fit-il, je ne voulais plus acheter ce bon chien, le dernier ami du pauvre vieux; mais je voulais faire riche le père Bérésina.

— Me faire riche, milord... ce serait une générosité bien inutile. J'ai vécu pauvre, mais tranquille et heureux. J'ai pour m'abriter contre la pluie, le vent et le froid, cette cabane qui m'appartient; je possède aussi un petit jardin qui me donne plus de légumes que je n'en puis consommer. Je ne puis craindre la faim: mon pain de chaque jour est assuré. Je n'ai jamais eu d'ambition, milord, et le bonheur m'a été facile. Si je devenais riche, cela changerait mes habitudes: je ne serais pas plus heureux et je perdrais sûrement ma tranquillité. Riche, j'aurais des envies et on aimerait moins le vieux bonhomme. Milord, gardez votre argent pour de moins heureux que moi. Il y a partout du bien à faire, aussi bien en France qu'en Angleterre.

— Si, si, répliqua l'Anglais, je tenais beaucoup à récompenser vô. Oh! yes, je voulais faire une rente à vô et à Pyrame.

— Milord, Pyrame accepte volontiers un morceau de viande cuite ou crue — il a même, grâce à ses bonnes dents, un goût particulier pour les os, — mais je vous assure qu'une rente l'embarrasserait beaucoup. En ce qui me concerne, je vous prie de ne pas insister, milord. En recevant une récompense quelconque, il me semble que je gênerais le mérite du dévouement de Pyrame.

Lord Hadisson ouvrait de grands yeux et regardait le père Bérésina avec un étonnement mêlé d'admiration. Sans vouloir admettre les raisons que le vieillard faisait valoir pour justifier son refus, il comprit qu'il ne pourrait vaincre son entêtement et il renonça forcément à

quer comme un des plus glorieux enfants de la patrie, espérant qu'un jour suffirait pour faire pardonner leurs invectives et leurs outrages. (Nouveaux applaudissements.)

« Le cœur de Paris ne s'y est pas trompé; le cœur de la France ne s'y est pas trompé; l'admiration de l'Europe ne s'y est pas trompée non plus, et, ce jour-là on a vu que, dans les Républiques qui veulent être libres, les peuples savent unir la reconnaissance à l'admiration. (Applaudissements prolongés.)

« Messieurs, autour de ce glorieux cercueil, un acte politique de la plus haute signification s'est accompli. (Mouvement.)

« Les hommes qui accompagnaient au champ du repos cet illustre mort étaient ses anciens ministres, ses amis politiques, anciens et nouveaux; après avoir traversé cette population émue, contenue, respectueuse, une grande pensée politique et patriotique s'est emparée de tous les cœurs sous l'impression de ce solennel silence qui était un silence plus éloquent que toutes les éloquences. (Profonde sensation.)

« Les hommes qui se sont groupés au bord de cette tombe y ont prononcé des mots d'avenir, de graves paroles qui renferment un sérieux enseignement. Toute notre population s'est inclinée: tous ensemble, libéraux éminents, anciens parlementaires, républicains de naissance, républicains par raison, peuple et bourgeois, tous nous étions confondus dans une même pensée, sentant que ce qui venait de se passer là, c'était le salut, le salut dans l'union, dans la réconciliation et dans la concorde (Profonde sensation), le salut dans la République et par la République. (Où! oui!)

« Messieurs, c'est pour avoir proclamé cette grande et salutaire vérité qui a jeté sur le passé de sa vie comme une glorieuse auréole, c'est pour l'avoir démontrée tous les jours depuis nos malheurs, pour l'avoir répétée le jour même de sa mort, et encore après être descendu dans la tombe, que le grand citoyen dont nous nous entretenons a été salué par l'homme qui est certainement le mieux fait et le mieux préparé pour continuer cette œuvre patriotique, pour continuer cette alliance, pour affermir cette union précieuse, pour fonder enfin ce gouvernement de l'opinion par l'opinion, du pays par le pays. (Applaudissements.)

« Messieurs, cet homme si autorisé par son caractère, si justement respecté à cause de son passé si pur, de sa conscience droite, cet homme que nous pouvons présenter aux uns comme un modèle de modération et de sagesse, aux autres comme un modèle de fidélité et d'honneur, cet homme, c'est M. Jules Grévy. (Triple salvé d'applaudissements. — Vive la République!)

Bulletin de la guerre.

Le mauvais temps a commencé à se faire sentir sur le théâtre de la guerre. La pluie en Bulgarie, la neige dans les Balkans. Partout les routes deviennent à peu près impraticables et devant Plevna les tranchées restent maintenant d'action décisive. Autour de Plevna, ni les Russes, ni les Turcs ne sont assez nombreux pour attaquer avec des chances raisonnables de succès.

Un fait grave et tout à fait imprévu s'est produit. Mehemet-Ali est subitement tombé en disgrâce et il a reçu l'ordre de quitter immédiatement son armée pour faire place à un nouveau général en chef. Mehemet-Ali, qui avait trouvé son armée dans un état assez pitoyable, au moment où il avait remplacé à Choumla l'ancien généralissime et qui l'avait admirablement réorganisé, avait inspiré à ses soldats un grand enthousiasme, et il avait fait concevoir à Constantinople de brillantes espérances.

Dès le début, ses opérations ont été admirées par tous les correspondants qui accompagnaient son état-major, et surtout par les généraux ennemis qui paraissaient le respecter ou, ce qui revient au même, le redouter plus que tous les autres officiers ottomans de l'armée d'Europe. Il a toujours manœuvré avec prudence et habileté. Les combinaisons qui l'ont rendu maître de la rive droite du Lom Noir avaient paru savantes, et lorsque sa marche rapide vers le nord a obligé l'armée du tsarevitch à débouler Roustchouk et à se replier vers Biela, en abandonnant Pyrgos, il y a eu partout comme une explosion d'éloges. Il paraît cependant que Mehemet-Ali n'avait entrepris cette marche qu'à regret, uniquement parce qu'il croyait de son devoir de venir en aide à Osman-Pacha, par une diversion vigoureuse qui

l'idée généreuse qui lui était venue de le récompenser.

Il se retira vivement ému et aussi très-contrarié de n'avoir pu témoigner comme il l'entendait sa reconnaissance au père Bérésina.

Quelques jours après, sur le conseil du comte de Molte, lord Hadisson envoya deux mille francs à la municipalité d'Oudincourt, pour être distribués dans l'année aux plus nécessiteux du village. Quatre communes voisines d'Oudincourt, que fréquentait le père Bérésina, reçurent chacune une somme de mille francs pour être également distribuée aux pauvres.

De cette façon, lord Hadisson se trouva à moitié satisfait.

Quand on sut que cet argent était donné aux pauvres parce que le père Bérésina n'avait pas voulu accepter une forte somme que lui offrait l'Anglais, ce fut dans les cinq communes un concert de louanges et de bénédictions. La réputation de Pyrame, le chien sauveur, grandit encore; il devint un héros. Et si nous admettons qu'un chien puisse avoir de la gloire, nous dirons que celle de Pyrame était à son apogée.

XI

AVEUGLE.

Il y avait environ deux ans que le père Bérésina et Pyrame habitaient sous le même toit et vivaient ensemble, lorsque le vieillard, en s'éveillant un matin, ne put voir le rayon de soleil qui entrait par la fenêtre dans sa maison. Dans la nuit, sa pauvre vue s'était complètement éteinte. Il poussa un profond soupir et de grosses larmes roulaient dans ses yeux sans regard.

— Aveugle, aveugle!... s'écria-t-il, voilà le grand malheur que je redoutais... Ah! j'aurais mille fois préféré la mort... Mon Dieu, que vais-je devenir?

empêcherait le tsarevitch d'envoyer devant Plevna de quoi aider le général Zioff à investir complètement les retranchements turcs élevés autour de cette place. Il lui répugnait de s'éloigner trop de Rasgrad et de ses lignes de ravitaillement.

Ce sentiment, il ne l'a jamais caché, nous disait il y a quelques jours un des correspondants du Times, et il avait toujours donné à entendre que, si son lieutenant Suleyman, au lieu de s'enfermer devant le fort Saint-Nicolas de Chipka, était descendu des Balkans par une passe quelconque, il n'aurait point jugé nécessaire de manœuvrer comme il l'a fait. Une fois lancé, il aurait sans doute continué l'opération commencée, s'il avait cru pouvoir le faire sans trop s'exposer, et c'est pour cela qu'il a tâté les Russes du côté de Tchirkovno; mais il a été repoussé sur ce point, et il a trouvé l'ennemi si bien retranché, si fort, qu'il a préféré ne pas insister. Sa principale qualité paraît être la prudence. Il n'a pas voulu imiter les héroïques folies de Suleyman-Pacha dans le col de Chipka ou des Russes devant Plevna, et il a subitement renoncé à pousser sa tentative plus loin. Le temps était menaçant; il redoutait de voir ses communications interrompues; Osman-Pacha ravitaillé n'avait d'ailleurs plus besoin de lui; il a donc cru pouvoir et devoir se replier dans ses positions du Lom Noir. En faisant cela il a peut-être agi sagement, d'autant plus qu'il entrevoyait peut-être la possibilité de faire une opération vers le sud, plus facile et plus fructueuse. Mais ce n'est pas la sagesse et la prudence qui sont aujourd'hui en honneur à Constantinople. On n'y rêve que coups audacieux et marches rapides. On y exige des succès. En somme, les opérations prudentes de Mehemet-Ali n'ont rien produit, et cela doit paraître un crime abominable aux yeux des habitants exaltés de Constantinople. Toute réflexion faite, on ne peut donc pas beaucoup s'étonner de la disgrâce de Mehemet-Ali.

Mais une chose paraît incroyable, ou du moins inexplicable à tout le monde, c'est que son successeur est le fameux Suleyman, dont la conduite a été si généralement blâmée. Déjà le héros du col de Chipka est arrivé à Rasgrad, et il a été lui-même remplacé devant le fort Saint-Nicolas par Reouf-Pacha, nommé commandant de l'armée des Balkans. On avait toujours dit que Suleyman était parmi les généraux le favori du sultan; mais le public, à peu près partout, avait pris fait et cause pour Mehemet-Ali contre ce favori de la cour.

Si, comme le prévoient les correspondants du Daily News, le beau temps, subitement revenu en Bulgarie, dure quelque temps, on peut s'attendre maintenant à voir l'armée de Rasgrad reprendre hardiment l'offensive sous les ordres de Suleyman. Reste à savoir si ce général ne jouera pas trop gros jeu, et s'il n'aurait mieux valu pour les Turcs prolonger le statu quo le plus longtemps possible, de façon à ne pas donner aux Russes des chances de victoire avant l'hiver.

En attendant, aujourd'hui des deux côtés on se prépare à une lutte générale qui sera la dernière avant l'hiver.

La canonnade incessante dirigée contre Plevna commencerait à endommager les ouvrages fortifiés qui entourent la place. En même temps les Russes, qui ont sans doute regu leurs pelles et leurs pioches plus tôt qu'ils ne les attendaient, travaillent, paraît-il, fort activement aux tranchées.

Les communications télégraphiques sont rétablies avec Plevna, où l'on suppose que Chekret-Pacha a dû entrer avec des renforts.

Une dépêche de Bukarest annonce que Suleiman a pris l'offensive sur la Yantra, et qu'après un engagement sérieux, il a été repoussé.

Le temps devient de plus en plus mauvais. Sur le Danube règne un vent glacial si violent que les voitures ne peuvent pas traverser les ponts de Sistova et de Nicopol, à cause de l'agitation des eaux.

Plusieurs des pontons du pont de Nicopol ont été enlevés par la violence du courant, mais ont été presque aussitôt remplacés.

Les Turcs appellent leurs dernières réserves. De nombreuses commandes d'objets de campement et d'habillement ont été faites à l'étranger en vue de la campagne d'hiver, à laquelle les Russes paraissent décidés.

Les Roumains sans enthousiasme. A Bukarest, la population ne cache pas son mécontentement contre les Russes qui occupent le pays et se préparent à y passer l'hiver, et contre le gouvernement du prince Charles qui s'est engagé imprudemment dans la lutte.

Le tsar aurait déclaré qu'il ne retournerait à Saint-Petersbourg qu'après une victoire éclatante remportée par les armées russes.

Le grand-duc Nicolas, toujours souffrant de la fièvre, reste à son poste pour relever, par son exemple, le moral de ses troupes un peu ébranlé par les maladies.

On a prétendu que Mehemet-Ali et Ahmed Eyoub devaient passer en jugement. Ce bruit est complètement

En ce moment, le chien s'approcha du vieillard et lui lécha la main.

— Oh! oui, reprit-il, Pyrame me reste. Pyrame, mon dernier ami... C'est peut-être parce que je devais perdre la vue que la Providence me l'a envoyé... Si je l'avais repoussé, si je l'avais vendu à l'Anglais, aujourd'hui je serais seul, seul... Mon bon Pyrame, je ne serai jamais pour toi un objet de répulsion, n'est-ce pas? Si tu me quittais maintenant, ce serait bien mal, mais non, tu ne m'abandonneras point, tes bons yeux y verront pour moi, tu guideras mes pas... Aveugle, aveugle, continua-t-il avec un accent douloureux, que c'est triste, quelle horrible chose!

Comme s'il eût compris la douleur du vieillard, et Pyrame lui répondit par un sourd gémissement, et ses caresses redoublèrent.

Pyrame n'avait plus de collier depuis que celui dont nous avons parlé lui avait été prudemment enlevé par le père Bérésina.

Le cordonnier d'Oudincourt lui en fit un autre et y attacha un anneau dans lequel le vieil aveugle passait une longue lanterne de cuir chaque fois qu'il voulait sortir.

Dès le premier jour, l'excellent animal avait compris ce que l'aveugle attendait de son dévouement et de son amitié, et, malgré l'habitude qu'il avait de courir en avant ou de flâner en arrière, il se soumit à ce que la position de son maître exigeait de lui et ne parut nullement contrarié d'être tenu en laisse.

Il se montra pas au-dessous de la grandeur du devoir qu'il avait à remplir. Il devint grave et sérieux comme il convient à un chien d'aveugle. Tant qu'il avait à veiller sur son maître, il ne le quittait pas, et on ne le voyait plus que rarement jouer avec les enfants.

Grâce à Pyrame, l'aveugle put encore faire d'assez longues tournées dans les villages voisins. Il le condui-

inexact. Ces deux généraux doivent, au contraire, être pourvus de nouveaux commandements.

Méhémét-Ali dirigerait les opérations contre le Montenegro.

Le prince Nikitza est à Danilograd, où il prépare l'attaque contre Spouz et Podgoritza.

Le quartier-général russe vient d'être reporté de Gorni-Stoudène à Sistova. Pourquoi cette reculade? On invoque un motif hygiénique qui n'est nullement fondé. Ce déplacement a été certainement inspiré par des raisons stratégiques.

L'incident d'Arles.

M. Eugène Pelletan, sénateur des Bouches-du-Rhône, a adressé à M. le Président du Sénat la lettre suivante :

Arles, le 3 octobre 1877.

Monsieur le président,

Je suis sénateur des Bouches-du-Rhône. De temps à autre je viens voir mes commettants. C'est un devoir de l'élu à l'égard de ses électeurs, ce n'est qu'à cette condition qu'un mandat est sérieusement exercé.

J'arrivai, hier, à Arles, dans la matinée. J'étais allé rendre visite au Théâtre-Romain, je revenais de cette promenade archéologique en compagnie de quatre ou cinq amis; nous nous étions arrêtés pour causer; deux hommes s'approchèrent de nous et se mêlèrent à notre groupe. « Ces messieurs sont de votre connaissance? » dit-il à mon voisin. — Il me pousse le coude et il me répond : C'est le commissaire central et le commissaire de police.

Nous nous éloignons; le commissaire central et le commissaire de police nous suivent à un pas de distance. Nous nous asseyons sur un banc; ils s'assoient à côté; nous nous levons, ils se lèvent; nous retournons à la ville, ils y retournent; nous entrons dans une boutique, ils nous attendent à la porte; nous continuons notre promenade, ils la continuent avec nous sur nos talons; nous ralentissons notre marche, ils nous dépassent, et en passant ils nous ricane à la figure. La provocation devenait intolérable; je m'adresse à l'un d'eux, le plus haut en grade :

— Vous êtes, lui dis-je, le commissaire central? — Cela ne vous regard pas, répondit-il. — Un commissaire, cependant, ne cache pas sa qualité. — Je suis M. Villars, répliquai-je. — Et moi, Eugène Pelletan, sénateur. — Je l'ignorais, répondit-il, et il ôta ironiquement son chapeau. Le commissaire de police n'avait pas compris l'ironie. « Ne le saluez pas », dit-il, et en même temps il enfonce son chapeau à deux mains sur les oreilles. — Un sénateur! ah! ah! ajouta-t-il, et il ricana de nouveau. Puis il me dit : Suivez-moi, et il me met la main sur l'épaule pour m'arrêter. Le commissaire central relève le bras de son camarade : — Suivez votre chemin, ajoutez-il brutalement.

Depuis lors le commissaire central et le commissaire de police ne m'ont plus quitté d'une minute; ils m'ont escorté, toujours pas à pas, de visite en visite, et lorsque je suis rentré à mon hôtel, ils se sont installés dans un cabinet voisin pour surveiller mon dîner. Lorsque j'ai témoigné au commissaire central mon étonnement de son insistance à me suivre ainsi :

— Que voulez-vous, m'a-t-il répondu, vous avez une belle tête, et j'aime à voir les belles têtes.

Ainsi, provocation gratuite, insulte publique, tentative d'arrestation, voilà, monsieur le duc, ce que la police d'Arles a osé faire contre un de vos collègues, et cela en plein jour, en pleine rue, en présence d'une population indignée.

Vous êtes président du Sénat, vous êtes le gardien de notre dignité. Je crois faire injure à votre caractère si je mettais en doute que dans cette circonstance vous la ferez respecter.

Veillez agréer, etc., etc.

EUGÈNE PELLETAN.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Police correctionnelle.

Audience du 10 Octobre 1877.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— MAIGNANT Laure-Adèle, 47 ans, femme Quinton, née à Villeconin, sans domicile fixe; 4 mois de prison, 5 fr. d'amende et aux dépens, pour vagabondage et ivresse.

— MOREAU Jean-Louis-Eustache, 34 ans, cultivateur à Valpuzieux; 50 fr. d'amende et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

— BARA Joseph, 30 ans, né à Pont-l'Abbé (Charente-Inférieure), dentiste ambulante, sans domicile fixe; 16 fr. d'amende et aux dépens, pour outrage public à la pudeur.

* * Lundi dernier, la devanture du Paradis des Dames, rue Basse-de-la-Foulerie, a été fortement endommagée par une voiture suspendue; le cheval avait pour conducteur M. Th... Cet accident a causé une grande terreur dans l'établissement de M. Viallon: le mannequin qui figure à la porte du magasin en a, dit-on, eu la jaunisse. Mais le vitrier se réjouit.

A quelque chose malheur est bon.

MÈREVILLE. — Le 29 septembre, le nommé Foucher Napoléon, âgé de vingt-six ans, cultivateur à Montreau,

sait de maison en maison, de ferme en ferme. Il reconnaissait et flairait de loin les gens charitables. C'est à ceux-là qu'il s'adressait particulièrement, et un mouvement amical de sa queue le remerciait de l'aumône donnée.

Les chiens sont excellents physionomistes; ils savent lire dans le regard de l'homme: aussi, qu'ils conduisent un aveugle ou qu'ils soient malheureux eux-mêmes, ils ne s'arrêtent pour les implorer que devant les personnes qui portent sur la figure l'empreinte de la bonté. Un long regard, doux et expressif, une grande persévérance, voilà les seules armes du chien de l'aveugle ou du chien malheureux.

Pyrame s'éloignait avec dédain et mépris des indifférents et des égoïstes; ses instincts généreux se révoltaient contre eux. Son approche était une sorte de pierre de touche reconnue dans toutes les communes où il passait.

Que dirons-nous encore? Son attachement, ses soins et sa vigilance pour le vieil aveugle, redoublèrent. Celui-ci ne pouvait parler de Pyrame sans avoir des larmes dans les yeux.

— Quand nous sortons, disait-il souvent, il choisit le meilleur chemin; il s'arrange pour que mes pieds ne heurtent pas de grosses pierres, et jamais il ne m'a fait marcher dans une flaque d'eau. Il sait où se trouve chaque chose dans ma maison. Je nomme un objet dont j'ai besoin, et il me l'apporte aussitôt. Il y a des jours où je m'imagine que le bon Dieu lui a donné la raison comme à l'homme: aussi je l'aime, mon bon, mon excellent Pyrame, comme il n'est peut-être pas permis d'aimer une bête. Que voulez-vous! le cœur a besoin d'affection, nous aimons qui nous aime.

E. RICHEBOURG.

(La suite au prochain numéro.)

est parti de sa ferme conduisant une voiture de fumier dans la plaine de Ménéssart.

Il avait pris son fusil, qu'il avait placé dans sa voiture, le canon en arrière; en le tirant à lui, un froissement s'est produit, le coup est parti et le malheureux jeune homme a reçu toute la décharge dans le ventre. Il est mort quelques minutes après, sans pouvoir proférer une parole.

Il laisse une veuve de vingt-trois ans et un enfant de deux ans.

ANGERVILLE. — Un incendie s'est déclaré le 4 octobre, vers trois heures du matin, dans une meule d'orge et d'avoine, située à 300 mètres de la station et appartenant au sieur Quingrin. Après deux heures de travail, les pompiers sont parvenus à éteindre le feu.

BOISSY-LE-SEC. — Mercredi dernier, 40 du courant, le nommé Sébastien Normand, âgé de soixante-sept ans, ouvrier au service de M. Courcelles, a été victime d'un regrettable accident. Il conduisait un cheval attelé à une cabane de berger, quand une roue de celle-ci vint heurter le pied du cheval qui s'éleva et partit au galop, en renversant son conducteur. Dans sa chute, le pauvre homme a eu les jambes gravement fracturées. Quelques personnes qui avaient été témoins de l'accident s'empressèrent de relever le blessé et de le transporter à l'hospice d'Etampes.

Un concours général pour le surnuméariat de l'Administration des postes aura lieu le jeudi 15 novembre 1877.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1m,54 peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le directeur, chef du service des postes de leur département, qui leur donnera connaissance du programme de l'examen.

Aucune demande ne sera reçue après le 8 novembre.

M. le Ministre de l'instruction publique a décidé, par arrêté du 13 septembre 1877, qu'un concours sera ouvert à Paris, le 15 mars 1878, pour six places d'agrégés des Facultés de droit.

Les conditions à remplir pour être admis à concourir sont d'être Français ou naturalisé Français, âgé de vingt-cinq ans accomplis et pourvu du diplôme de docteur en droit.

Des dispenses d'âge pourront être accordées par le ministre.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Académie jusqu'au 15 janvier 1878, à quatre heures de relevé.

Les pièces à produire sont : une copie légalisée de l'acte de naissance et le diplôme de docteur en droit.

A ces pièces, les candidats devront joindre l'indication de leurs travaux, et déposeront un exemplaire de chacun des ouvrages ou mémoires qu'ils auront publiés.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 2,353 fr., versés par 23 déposants dont 4 nouveaux.

Il a été remboursé 487 fr. 70 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,250 fr., versés par 47 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 508 fr.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 900 fr., versés par 6 déposants.

Il a été remboursé 900 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 950 fr., versés par 6 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 2,495 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 4,022 fr., versés par 9 déposants dont 4 nouveaux.

Il a été remboursé 212 fr. 20 c.

Marché aux bestiaux, du 6 Octobre 1877.

	Amenés.	Vendus.
Moutons.....	48747	43942
Taureaux.....	41	4
Vaches.....	490	403
Chevaux.....	406	57
Anes.....	33	49
Porcs.....	420	88
Chèvres.....	3	3
Totaux.....	49240	44216

Le temps favorable qui règne depuis quelques jours, a augmenté, samedi dernier, les chances d'approvisionnement de notre marché aux bestiaux; ce jour-là, il est vrai, a amené en raison de la Foire Saint-Michel une grande affluente de visiteurs. Depuis plus de vingt ans on n'avait vu autant d'étrangers à Etampes, ni une aussi grande quantité de bestiaux de toute espèce amenés sur notre place; acheteurs et vendeurs envahissaient notre marché, et des transactions considérables ont été consenties. Nous constaterons qu'il y a une légère baisse sur le prix des moutons; quant au cours des chevaux et des vaches, il n'a pas varié. Les prix des porcs restent aussi dans la même situation; en un mot, les ventes ont été très-actives et surtout fructueuses pour les marchands.

Objets perdus. — Objets trouvés.

M^{me} veuve Férée, rentière, rue Basse, 2, a trouvé, dimanche dernier, dans la soirée, un pardessus d'enfant qu'elle a déposé au bureau de police, où le propriétaire est venu le réclamer.

Le 6 de ce mois, dans la soirée et sur le champ de foire, il a été perdu un bracelet porte-bonheur en or. La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter au bureau de police où elle recevra 10 fr. de récompense.

Le lendemain 7, il a été perdu, dans l'après-midi, depuis la rue St Jacques, le champ de foire et la promenade des Prés, une broche en mosaïque montée sur or, représentant une tête romaine, avec une chaînette même métal, au bout de laquelle se trouve une perle

fine. Prière de la rapporter au bureau de police, contre récompense.

Le même jour, dans la soirée, il a été trouvé, sous la tente du bal Nivelon, un porte monnaie contenant une certaine somme. Le réclamer au bureau de police.

SALLE DE LA ROTONDE

Clôture de la Foire Saint-Michel.

A la demande générale, M. Désiré HOYAU a l'honneur de prévenir les habitants d'Etampes qu'il donnera, demain **Dimanche 14 courant**, un **Grand Café-Concert**, avec les concours d'artistes des principaux concerts de Paris.

Ouverture des bureaux à 8 heures du soir. — Prix d'entrée : **50 centimes** par personne.

Nota. — Le concert se terminera à deux heures du matin.

LOUIS LÉVY
DENTISTE

61, rue du Faubourg-Saint-Martin, PARIS.

Dentiste des Sociétés municipales de secours mutuels des quartiers Saint-Martin, Saint-Vincent-de-Paul, de la Société de l'Union des employés du commerce et de l'industrie du département de la Seine, etc., etc.

M. LÉVY recevra, 24, rue de la Juiverie, maison du **CAFÉ DE LA PAIX**, les **Samedis 3 et Dimanches 4 Novembre**.

Il recevra régulièrement le **premier samedi** et le **lendemain dimanche** de chaque mois.

Les personnes qui désirent recevoir à leur domicile les soins de sa profession, sont priées de se faire inscrire d'avance à l'adresse ci-dessus ou de l'aviser directement à son domicile à Paris.

M. H. JACOB, facteur et accordeur de pianos, 42, rue des Petites-Ecuries, Paris, est en ce moment à Etampes : il y vient depuis dix-huit ans et depuis dix ans régulièrement chaque deux mois. — Les personnes non abonnées sont priées d'écrire : chez M. CLICHY, hôtel du Grand-Courrier, à Etampes.

On demande un **Apprenti** à l'imprimerie.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 6 Octobre. — MERCIER Juliette-Léonie, rue de la Cordonnerie, 27. — 9. ROUVARD Henri-Joseph-Gustave, rue Saint-Antoine, 1^{er}. — 9. MERCIER Jean-Marie, rue Saint-Jean, 4^{er}.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

Entre : 4^o BÉDU François-Adrien, 32 ans, taillandier, rue Darnatal, 27^o et D^{lle} DURÉ Lucie-Eugénie, 27 ans, cuisinière, rue du Perray, 44.

2^o CIRÉ Charles, 27 ans, employé de commerce, demeurant rue Ramée, 8, à Paris-Montmartre; et D^{lle} AUFROY Marie-Clémentine, 25 ans, lingère, rue Saint-Jacques, 99.

DÉCÈS.

Du 8 Octobre. — GONZEVY Charles-François-Prosper, 81 ans, rentier, faubourg Evevard, 21. — 9. GONFARD Julie Aimable, 42 ans, femme Baugin, rue des Belles Croix, 5.

Pour les articles et faits non signés : **ACC. ALLIEN.**

L'Anisime Marc, le célèbre anti-névralgique Russe du docteur Jochelson (grande médaille d'or de première classe) est le grand événement du jour. Tout le monde est muni de ce merveilleux flacon qui enlève en 25 secondes les plus fortes douleurs névralgiques, migraines, maux de dents, etc. Nous recommandons à nos lecteurs d'exiger la signature en Russe sur chaque boîte et de ce méfier de nombreuses contrefaçons de ce merveilleux produit. — L'Anisime Marc se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies et on peut en faire venir directement en adressant 5 fr. 50 en mandat ou timbres-poste à M^m. Jochelson et C^o, 39, rue Richer, Paris. (Conserver précieusement l'adresse).

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'**Antigoutteux Boubée** (Sirop végétal spécial autorisé contre la **Goutte et les Rhumatismes aigus ou Chroniques**, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Echiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. Sous-dépôts dans les pharmacies. — Dépôt à Etampes, chez M. LEPROUST, pharmacien, rue Saint-Jacques, 52-57.

AGENTS SÉRIEUX demandés par une maison de premier ordre, Vins et Cognac, commission jusqu'à 20 p. 0/0 et prime en fin d'année, suivant chiffre d'affaires; la maison est très connue, et remettra liste de clients à visiter. — Ecrire à M. FERDINAND DE CAUMONT (intéressé), rue Dufour-Dubergier, 4, à Bordeaux.

Larmes de Crocodile ! tel est le titre humoristique de la nouvelle valse du maestro Jules Klein. Cette œuvre ravissante renferme, sous des dehors fantaisistes, des trésors mélodiques d'une grâce et d'une tendresse indicibles. Jamais l'auteur de cette page acclamée par l'Europe dilettante — nous avons nommé « Fraises au Champagne » — n'a été mieux inspiré que dans cette valse, le grand succès du jour avec la polka **Tête de Linotte**, du même auteur, qui semble avoir été écrite sous la dictée des rossignols et des bengalis. Marquée au coin de l'élégance et de l'originalité, **Tête de Linotte** égale les polkas entraînantes et si éminemment parisiennes **Cœur d'Artichaut**, **Traite aux Perles** et **Peau de Satin**.

Constatons, en terminant, la vogue toujours croissante des autres créations de Jules Klein. **Mademoiselle Printemps**, **Patte de Velours**, **Lèvres de Feu**, **Cuir de Russie**, **Cerises-Pompadour**, **Pazza**, valse, « **Radis-Roses** », mazurka, « **France Adorée** », Marche; **Rayons Perdus**, **Soupir et Baiser**, mélodies. Recommandons aussi, spécialement, à nos aimables lectrices J. Klein-Quadrille, sur les motifs les plus dansants du célèbre compositeur, ainsi que ses Valses chantées : **Fraises au Champagne**, **Larmes de Crocodile**, **Cerises-Pompadour** et **Pazza d'Amore**.

Prix de chaque œuvre — Piano seul ou Valses chantées : 2 fr. 50 c.; à 4 mains : 3 fr.; mélodies : 1 fr. 70 c.; Quadrille : 2 fr. Envoi franco contre timbres-poste adressés à **COLOMBIER**, Editeur, 6, rue Vivienne, à Paris.

LE MONITEUR DES VALEURS A LOTS

EST LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui donne la liste officielle des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères.

Il est le plus complet

SEIZE PAGES DE TEXTE

Le mieux renseigné

IL DONNE :

Une revue de toutes les valeurs; — les arbitrages avantageux; — le prix exact des coupons; — les tirages; — la cote de la Bourse et de la Banque, etc., etc.

IL FAIT

l'achat et la vente des valeurs cotées et non cotées au cours le plus réduit et les paiements de coupons sans frais.

Le meilleur marché

Il ne coûte qu'**UN FR.** par an. ON S'ABONNE : rue Laflotte, n° 46, à Paris.

Envoyer un franc en mandat ou timbres-poste. 6-2

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

30 ANS DE SUCCÈS. — 80,000 CURES PAR AN.

La REVALESCIÈRE Du Barry est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraine, surdités, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; douleurs, algues, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, cataracte, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrotisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castle-Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure n° 48,614.

M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de **Maladie du foie**, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure n° 65,112.

E. Payard, de **Gastralgie et Vomissements**. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 72 tasses, 10 fr.; de 144 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 26 fr.; de 576 tasses, 40 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — DÉPÔTS à Etampes, chez THAUNAS, 121, rue Saint-Jacques, chez JIROUX, épiciers, rue Sainte-Croix, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

La publication légale des actes de société est obligatoire dans un des journaux **PEBLES** au chef-lieu de l'arrondissement.

JOURNAL JUDICIAIRE

DE L'ARRONDISSEMENT D'ETAMPES.

(66^{me} Année.)

(1) Etude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 5.

VENTE

Sur Licitation,

En la demeure de M. BOUDIGNON, à Villeneuve-sur-Auvers, Et par le ministère de M^e DEGOMMIER, Notaire à Lardy, commis à cet effet,

D'UNE

MAISON

Située à Villeneuve-sur-Auvers,

Avec

ÉTABLE, JARDIN, COUR, AISANCES & DÉPENDANCES,

ET DE HUIT

PIÈCES DE TERRE ET VIGNE

Situées terroirs de Villeneuve-sur-Auvers et Auvers, SUR DIVERS CHAMPTIERS,

EN 9 LOTS

Avec faculté de réunion et de subdivision.

L'Adjudication aura lieu le **Dimanche 4 Novembre** mil huit cent soixante-dix-sept,

Heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que :

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance d'Etampes, par défaut contre M. Etienne Chauvet, ci-après nommé, le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et signifié;

Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence, de :

1^o Madame Désirée-Thérèse JAMET, épouse de M. Pierre-Théophile CANIVET, journalier, et ce dernier comme assistant et autorisant son épouse, demeurant ensemble à Pierrebrou, commune d'Étréchy;

2^o M. Emile-Abel JAMET, journalier, demeurant à Gironville, canton de Milly;

3^o M. Léon-Gustave JAMET, soldat au 26^e régiment d'artillerie 8^e batterie, en garnison au Mans (Sarthe);

4^o M. Alexandre-Charles JAMET, journalier, de-

meurant à la Brosse-Santeau, commune de Santeau (Loiret);

Ayant pour avoué constitué M^e Amable-Michel Bouvard, exerçant près le tribunal civil de première instance d'Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 5;

En présence, ou eux dûment appelés, de :

1^o M. Etienne Chauvet, charretier, demeurant à Ballancourt ci devant, et actuellement à Mondeville, chez M. Pelletier;

« Au nom et comme tuteur naturel et légal de Emile Chauvet, son fils mineur, issu de « son mariage avec madame Clémentine-Amé- « lina Jamet, son épouse, décédée. »

2^o M. Jean-Baptiste-Léon Delorme, journalier, demeurant à Ballancourt;

« Au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc « du mineur Emile Chauvet, fonction à laquelle « il a été nommé et qu'il a acceptée suivant dé- « libération du conseil de famille dudit mineur, « tenu sous la présidence de M. le juge de paix « des ville et canton de Corheil, le vingt-deux « septembre mil huit cent soixante-dix-sept, « enregistré. »

Procédé, le **Dimanche 4 Novembre** mil huit cent soixante-dix-sept, heure de midi, en la demeure de M. Boudignon, à Villeneuve-sur-Auvers, et par le ministère de M^e Degommier, notaire à Lardy, commis à cet effet, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, des biens dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Premier lot.

Une MAISON située à Villeneuve-sur-Auvers, dans une cour commune avec plusieurs, composée d'un bâtiment couvert en chaume, distribué en une chambre basse à feu dans laquelle est un four, dont l'édifice existe sur un passage conduisant au jardin, dont il sera ci-après parlé. (Ledit passage commun avec M. Sédard). Chambre aussi à feu dans un bâtiment derrière couvert en tuiles, faisant corps avec celui dont s'agit, à laquelle on s'introduit par un escalier prenant naissance dans la chambre à feu ci-dessus, cave sous ladite chambre, grange ensuite de la première chambre à feu, toit à porcs sur lequel existe un poulailler, couvert en tuiles étant au pan méridional de ladite grange.

Etable dans la cour commune couverte en tuiles. Jardin derrière les bâtiments d'habitation et la grange.

Cour commune devant.

Le tout tenant par devant la cour commune et à M. Picard, par derrière la pente des bois à M. Defresne, d'un côté M. Arnould, et d'autre côté MM. Sédard et Picard.

Sur la mise à prix de 500 fr.

Deuxième lot.

Douze ares soixante-seize centiares de terre, terroir de Villeneuve-sur-Auvers, lieu dit Crèveccour; tenant d'un long M. Soret, d'autre long M. Frédéric Buffin, d'un bout M. Defresne, et d'autre bout le chemin de Villeneuve à Etampes.

Sur la mise à prix de 435 fr.

Troisième lot.

Six ares trente-huit centiares de terre, même terroir, lieu dit la Grippe; tenant d'un long M. Defresne, d'autre long M. Fortuné Bouchu, d'un bout M. Adolphe Jousse, et d'autre bout le chemin d'Etampes.

Sur la mise à prix de 60 fr.

Quatrième lot.

Six ares trente-huit centiares de terre, même terroir, lieu dit les Chardons; tenant d'un long M. Toussaint Arnould, d'autre long madame veuve Auguste Charpentier, d'un bout M. Defresne, et d'autre bout plusieurs.

Sur la mise à prix de 55 fr.

Cinquième lot.

Onze ares quarante-huit centiares de terre, même terroir, lieu dit l'Orme-à-Colas; tenant d'un long M. Théophile Buffin, d'autre long M. Servant, d'un bout M. Defresne, et d'autre bout le chemin d'Arpajon.

Sur la mise à prix de 60 fr.

Sixième lot.

Douze ares soixante-seize centiares de terre, terroir d'Auvers, lieu dit la Roche-Ronde; tenant d'un long M. Louis Durand, d'autre long plusieurs en sommeire, d'un bout madame Fourmentin, et d'autre bout plusieurs.

Sur la mise à prix de 40 fr.

Septième lot.

Douze ares soixante-seize centiares de terre, terroir d'Auvers, lieu dit l'Orme-à-Jean-Oui; tenant d'un long M. Durand, d'autre long M. Godefroy, d'un bout M. Defresne, et d'autre bout le chemin d'Orgemont.

Sur la mise à prix de 400 fr.

Huitième lot.

Neuf ares cinquante-neuf centiares de terre, terroir de Villeneuve-sur-Auvers, champier de la Mal-Vallée; tenant d'un long M. Durand Narceise, d'autre long M. Sédard, d'un bout le chemin d'Orgemont, et d'autre bout M. Martin Dubois.

(2) Etude de M^e Amédée BERTON, licencié en droit, avoué à Châteauroux.

VENTE SUR LICITATION, DE DIVERSES PARCELLES DE TERRE

Sises au terroir d'Auvers Et au terroir de Villeneuve-sur-Auvers. Dépendant de la succession de M. Charles LEFEBVRE. Adjudication le quatre Novembre mil huit cent soixante-dix-sept, jour de Dimanche, à une heure du soir, en la maison de M. Boudignon, à Villeneuve-sur-Auvers, arrondissement d'Etampes (Seine et Oise), par le ministère de M^e Degommier, notaire à Lardy.

Le public est prévenu que les jour, lieu et heure sus-indiqués, il sera procédé à l'adjudication des immeubles ci-après désignés.

A la requête de mademoiselle Léontine Lefebvre, majeure, demeurant à Châteauroux, agissant en qualité d'héritière pour moitié de Charles Lefebvre, son père, mais sous bénéfice d'inventaire seulement;

Laquelle a pour avoué constitué près le Tribunal civil de Châteauroux M^e Amédée Berton, demeurant en cette ville;

A l'encontre de M. François Riss, agent d'assurances, demeurant à Châteauroux, pris en qualité de tuteur datif de Charles Lefebvre, enfant mineur, né du mariage de Charles Lefebvre avec feu dame Joséphine Tissier;

Ayant pour avoué constitué près ledit tribunal M^e Bonnard;

En présence de M. François Penot, garçon de bureau, demeurant à Châteauroux, pris en qualité de subrogé-tuteur du mineur Charles Lefebvre, surnommé, ou lui dûment appelé conformément à la loi;

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Châteauroux, le vingt-sept août mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré.

DÉSIGNATION

Dos immeubles à vendre.

Terroir d'Auvers.

Premier lot. Neuf ares cinquante-sept centiares de terre, champ-tier des Fonds-de-Vaux ou du Noyer Verdigue; tenant d'un long M. Barbier, d'autre long M. Ernest-François Lefebvre, d'un bout M. Buisson, et d'autre bout M. Barbier. Sur la mise à prix de 60 fr.

Deuxième lot. Douze ares soixante-seize centiares de terre, lieu dit le Fond-de-Boineveu; tenant d'un long Henri Sédard, d'autre long Louis-François Lefebvre, d'un bout héritiers Ronceret, et d'autre bout une sente. Sur la mise à prix de 40 fr.

Terroir de Villeneuve-sur-Auvers.

Troisième lot. Sept ares quatre-vingt-dix centiares de terre, champ-tier des Vingt-Arpents; tenant d'un long M. Desfréne, d'autre long M. Coureau, d'un bout M. Desfréne, et d'autre bout M. Peschard. Sur la mise à prix de 60 fr.

Quatrième lot. Douze ares soixante-deux centiares de terre, champ-tier de la Marnière ou de Dessus-du-Berceau; tenant d'un long M. Victor Hardy, d'autre long M. Louis-François Lefebvre, et des deux bouts M. Barbier. Sur la mise à prix de 40 fr.

Cinquième lot. Quatre ares soixante-dix centiares de terre, champ-tier du Chemin-d'Auvers, près l'Orme-à-Jean-Oui; tenant d'un long M. Thirouin, d'autre long M. Louis-François Lefebvre, d'un bout le chemin d'Auvers au Mesnil, et d'autre bout M. Barbier. Sur la mise à prix de 40 fr.

Sixième lot. Six ares trente-huit centiares de vigne, lieu dit les Brequines; tenant d'un long M. Massias, d'autre long M. Hardy, d'un bout au chemin du Mesnil, et d'autre bout M. Parfait Damiot. Sur la mise à prix de 40 fr.

Fait et dressé le présent placard par M^e Amédée Berton, avoué poursuivant soussigné, en son étude à Châteauroux, le quatre octobre mil huit cent soixante-dix-sept.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M^e DEGOMMIER, notaire à Lardy. Amédée BERTON.

Enregistré à Châteauroux, le quatre octobre mil huit cent soixante-dix-sept, folio 183, case 2. Reçu 1 franc 88 centimes décimes compris.

BEAUVALLÉ.

Etude de M^e DAVELUY, notaire à Etampes.

AVIS D'OPPOSITIONS.

Suivant acte passé devant M^e Daveluy, notaire à Etampes, le neuf octobre mil huit cent soixante-dix-sept,

M^{me} veuve DESHAYES, M. Louis-Victor DESHAYES et Madame MAUJALLON ont cédé à M. Eugène-Georges DESHAYES, leur fils et frère, le fonds de commerce de peintre en bâtiments exploité à Etampes, rue de l'Hôtel-de-Ville, numéro 4, moyennant un prix indiqué audit acte.

Suivant autre acte passé devant ledit M^e Daveluy, le même jour,

Les trois enfants DESHAYES ont cédé à Madame veuve DESHAYES, leur mère, le fonds de commerce de marchand de bimbeloterie exploité à Etampes, rue de l'Hôtel-de-Ville, numéro 4, moyennant un prix convenu entre les parties.

Les oppositions seront reçues en l'étude, à Etampes, de M^e Daveluy, notaire en cette ville.

Pour extrait,

Signé : DAVELUY.

Etude de M^e BRISEMER, notaire à Ymonville.

A LOUER

GRANDE ET BELLE FERME EN BEAUCE

S'adresser, pour tous renseignements : Audit M^e BRISEMER, notaire. 4-3

A VENDRE OU A LOUER A L'AMIABLE

MAISON

Propre au commerce, Située à Etampes, rue Sainte Croix, n° 17.

S'adresser à M^e DAVELUY, notaire à Etampes. 3-3

A LOUER

Pour entrer en jouissance en 1878,

MOULIN DE VILLEMARTIN

Commune de Morigny, Avec Jardin potager et vaste Prairie y attenant.

S'adresser sur les lieux pour visiter, et pour tous renseignements, à M^e DAVELUY, notaire à Etampes.

A CÉDER DE SUITE UN BON

Fonds de Marchand de Chaussures

Situé à Etampes, rue St-Jacques, n° 131.

S'adresser à M^{me} V^e DUPART, qui exploite ledit fonds.

VINS DE BORDEAUX EN NATURE

Marquis d'ARMAILLÉ, Propriétaire au CHATEAU DE MONRABEAU, à CAUDÉRAN (Gironde).

Vins rouges et blancs en barriques, 136°, 140°, 160°, 180°, 200° et au-dessus — en bouteilles, 1° 30, 2° 20, 3° 15, 4° 10 et au-dessus.

Le tout pris à Bordeaux, droits en sus. On demande aussi des représentants sérieux. (5-5)

PHOTOGRAPHIE RICHOU

A ÉTAMPES, RUE DAMOISE. Photochromie, Nouveau procédé inaltérable. SPÉCIALITÉ DE CARTES ÉMAILLÉES.

ANC^{te} Mon MERCIER, LITZELMANN & THULLIER

s'occupant exclusivement de

VENTE ET ACHAT

FONDS DE BOULANGERIE

Paris et la Province.

MERCIER, ROUBY & HENRIOT

ANCIENS MARCHANDS BOULANGERS

9, Rue Sauval (près la Halle au Blé)

— PARIS — 25-10

REPRÉSENTANTS

Une importante maison établie à Bordeaux et à Cognac (Vins et Spiritueux) demande, pour le placement de ses produits, un représentant capable ou un voyageur sérieux. — Conditions spéciales. — Ecrire à M. Lacarrière, à Bordeaux.

DEMANDE DE REPRÉSENTANTS

Une grande Maison de Vins et Spiritueux demande des Représentants à la Commission; on exige de bonnes et sérieuses références. — S'adresser à M. Adolphe Cuvelier, 45, quai de Percy prolongé, à Charenton, près Paris. 8-7

HERNIES La CURE RADICALE de cette infirmité si dange-reuse et si gênante est aujourd'hui un fait acquis. Parmi les divers traitements employés pour guérir cette cruelle affection, il n'en est pas de plus simple ni d'aussi efficace que celui de feu M. Pierre SIMON, dont l'ouvrage spécial sur les Hernies, recommandé par les docteurs les plus éminents, a été approuvé par l'Académie de médecine et dont la méthode est aujourd'hui en la possession de ses gendres, élèves et successeurs, MM. Bezu et Deschamps, à Saumur (Maine-et-Loire). Une notice contenant la preuve de nombreuses guérisons sera envoyée franco à toute personne en faisant la demande par lettre affranchie. 48-38

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

En Grand format de 16 pages

RÉSUMÉ de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Liste des tirages. Vérification des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE Manuel des Capitalistes

1 fort volume in-8°

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS

Envoyer mandat poste ou timbres-poste.

FER BRAVAIS (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Fer liquide en gouttes concentrées LE SEUL EXEMPT DE TOUT ACIDE Sans odeur et sans saveur Avec lui, disent toutes les som-mités médicales de France et d'Europe, plus de constipation, ni de diarrhée, ni de fa-tigues de l'estomac; de plus, il ne noircit jamais les dents. Seul adopté dans tous les Hôpitaux. GUÉRIT RADICALEMENT : ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, FAIBLESSE DES ENFANTS, etc. C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure plus d'un mois. R. BRAVAIS & Co, 13, r. Lafayette, Paris, et partout des Pharmacies. (Se méfier des imitations, exiger la marque de fabrique ci-dessus et la signature.envoi de la brochure franco.)

Dépôt à Etampes, chez M. Leproust, pharmacien.

Ancienne Maison PICHELIN Frères

PICHELIN-PETIT & FILS & C^{IE}

SUCCESEURS

à LA MOTTE-BEUVRON (Loir-et-Cher)

FABRIQUE D'ENGRAIS et Produits chimiques agricoles

Engrais de La Motte : Phospho-Guano, Phosphates, Superphosphates, etc., etc.

21 Médailles d'Or et d'Argent aux Concours régionaux et nationaux de 1850 à 1877

DIPLOME DE 1^{re} CLASSE, ORLÉANS 1876

MÉDAILLE D'HONNEUR DE 1^{re} CLASSE, ACADEMIE NATIONALE 1876.

Vente sur Garantie d'analyse.

Représentés par : M. MATHIEU-LIMET, à Etampes; — CHENU FILS, à Angerville; — BESNARD FILS, ingénieur, à Marolles-en-Hurepoix. 48-6

MAISON SPÉCIALE pour Produits destinés à L'AGRICULTURE H. J. DECONINCK à Arras et à Dunkerque ont présentement à vendre 43 variétés de BLÉS de SEMENCE

anglais et français. — Achats faits directement sur les lieux de production. Agents de FRÉDÉRIC F. HALLETT (Blés généalogiques). Orges et Avoines de semence, etc.

Même Maison : Tous Engrais chimiques, dosages garantis sur analyse.

NITRATE DE SOUDE des mers du Sud, pour engrais (importation directe).

TOURTEAUX de toutes provenances pour nourriture et pour engrais. 7-4

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION du Guano du Pérou 39, FAUBOURG POISSONNIÈRE, 39, PARIS Seuls Agents en France de la PERUVIAN GUANO C^o LIM. NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES DU GUANO DU PÉROU en vertu du contrat du 7 Juin 1876. VENTE SELON L'ANALYSE Tarif Réduit. DÉPÔTS EN FRANCE: Bordeaux..... MM. JOSEPH CIVRAC et Co. Dunkerque..... LA STRADE DESCANDE et Co. Le Havre..... LANGSTAFF EHRENBERG et POLLAK. Nantes..... L. RUSSEL et GUIROY. 42-7

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 4 octobre au 10 inclus.

Table with columns: NOMS des Bouchers et Charcutiers, Taureaux, Bouvillons, Vaches, Veaux, Moutons, Porcs, TOTAL. Rows list various butchers and their respective animal counts.

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi, MARGASSIES.

HALLE DE PARIS.

Farines. — 10 Octobre 1877.

Table with columns: Description, Price. Rows: Restant de la veille, Arrivages du jour, Total, Ventes du jour, Restant disponible, Prix moyen du jour.

Grains.

Table with columns: Description, Price. Rows: Blés du rayon, Orges de Beauce, Escourgeons, Avoines noires, Avoines grises.

Pailles et Fourrages.

Table with columns: Description, Price. Rows: La Chapelle, 10 Octobre, Foin, Luzerne, Regain de luzerne, Paille de blé, Paille de seigle.

Bulletin commercial.

Table with columns: MARCHÉ, PRIX, MARCHÉ, PRIX, MARCHÉ, PRIX. Rows: d'Etampes, d'Angerville, de Chartres. Columns: 6 Octobre 1877, 12 Octobre 1877, 6 Octobre 1877.

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 6 au 12 Octobre 1877.

Table with columns: DÉNOMINATION, Samedi 6, Lundi 8, Mardi 9, Mercredi 10, Jeudi 11, Vendredi 12. Rows: Rente 5 0/0, 4 1/2 0/0, 3 0/0.

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné. Etampes, le 13 Octobre 1877.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposez ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes. Etampes, le 13 Octobre 1877.

Enregistré pour l'annonce n° Folio Reçu franc et centimes, décimes compris. A Etampes, le 1877.